

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINADES

**Document à afficher sur le  
lieu de baignade**

## PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **20/06/2023**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	<b>0,4</b>	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	<b>25,0</b>	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	<b>17,0</b>	°C	/
PH	<b>7,9</b>	unité pH	9,0

Analyse en laboratoire	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<b>&lt;15</b>	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<b>&lt;15</b>	n/(100mL)	660
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	<b>0,004</b>	mm3/L	1

## CONCLUSION SANITAIRE

**Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.  
Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines.  
Néanmoins, la baignade peut être pratiquée sans restriction  
d'usage.  
Un contrôle renforcé (hebdomadaire) doit être mis en place.  
A noter une très faible transparence de l'eau.**

Tulle, le 23/06/2023

Pour La Directrice de la Délégation  
Départementale de la Corrèze  
La Responsable du pôle  
bi-départemental  
santé environnement



Mathilde RASSELET

**Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>**

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée,  
conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----